

Lieu : Communauté de Communes de Coustellet

Date : 30 avril 2009

Objet : Comité Consultatif Jeunesse

**Personnes présentes :**

- Madame Sandrine CHAUVIN, Commune de Cabrières d'Avignon.
- Monsieur Michel GRILLI, Commune de Lagnes.
- Madame Christiane CLAUZON, Commune de Lagnes.
- Madame Arlette BERGIER, Commune de Maubec.
- Madame Valérie MOUTTE, Commune de Robion.
- Madame Nadine DOUCENDE, CAF de Vaucluse.
- Madame Pascale BONDURAND, MSA de Vaucluse
- Monsieur Cyril GIL, Communauté de Communes de Coustellet.

**Excusés :**

- Madame Cathy POMMIER BERNARD, Communes de Cabrières d'Avignon.
- Madame Catherine SOTO, Commune d'Oppède.
- Madame Noëlle BETTEMBOURG, Commune d'Oppède.
- Madame Chantal SANCHES, Commune de Maubec.
- Monsieur Claude PELLEGRINI, Commune de Robion.

Michel GRILLI, rappelle l'ordre du jour :

- Présentation par les prestataires de service de l'offre d'accueil « généraliste ».
- Choix du prestataire.
- Questions diverses.

Il excuse l'absence de Mesdames Cathy POMMIER BERNARD, Catherine SOTO , Noëlle BETTEMBOURG, Chantal SANCHES et de Monsieur Claude PELLEGRINI.

Il souhaite que les prestataires présentent initialement leur projet avant que les membres posent des questions.

**1. Présentation par les prestataires de service de l'offre d'accueil « généraliste » :**

Michel GRILLI laisse la parole aux membres de l'UFOLEP 84.

Laetitia SALARINO, déléguée de l'UFOLEP, présente à l'aide d'un vidéo projecteur le projet de sa structure avec le soutien de Pascal DELON son responsable.

Elle présente tour à tour le comité départemental de l'UFOLEP 84, ses valeurs et ses actions.

Elle s'attarde à présent sur le concept « Villages Sports » qui consiste à proposer des activités sportives à des jeunes âgés de 6 à 16 ans dans des communes rurales.

Elle précise le contexte dans lequel se situe le projet au niveau du territoire communautaire à l'aide du diagnostic fourni par le Coordonnateur Enfance Jeunesse.

Elle répond à présent à l'orientation principale en menant une réflexion sur le développement d'un accueil Jeunes.

Elle cite l'objectif général qui s'articule autour de la mise en place d'une politique de développement d'une animation jeunesse pour les 11/16 ans.

Elle décline l'objectif en plusieurs axes :

- Participer au développement harmonieux des jeunes.
- Associer les parents au projet éducatif.
- Développer la coopération entre partenaires.

Pour chaque axe, elle souligne les activités proposées et les modalités d'intervention.

Pour mener à bien cette mission, elle ajoute que deux animateurs brevetés d'Etat seront recrutés par le Comité Départemental U.F.O.L.E.P afin de mener des animations de proximité dans chaque village les mercredis, petites et grandes vacances.

Pour clôturer son intervention, elle fait lecture du budget et des interventions prévisionnelles.

Michel GRILLI remercie Laetitia SALARINO pour la clarté de son exposé.

Au niveau de l'information à destination des adolescents, Valérie MOUTTE demande dans quelles conditions les animateurs peuvent informer dans le car qui les transporte vers le collège ?

Le coordonnateur répond qu'il convient de contractualiser avec le Conseil Général qui en charge les transports scolaires.

Michel GRILLI rappelle la pertinence du recrutement pour mener à bien un tel projet.

Les membres demandent pourquoi l'UFOLEP serait-t-il porteur du recrutement ?

Pascal DELON souligne que les animateurs recrutés seront en charge du projet mais qu'ils assureront d'autres missions au sein de l'UFOLEP.

Il ajoute que la philosophie de l'UFOLEP réside dans l'accompagnement des projets et qu'ils n'ont pas vocation à y rester.

Valérie MOUTTE souligne la nécessité d'ouvrir le recrutement à des jeunes du territoire.

Nadine DOUCENDE cite l'exemple du Club Jeune à Sault et précise qu'elle n'a pas de questions particulières.

Elle pose cependant la question du statut de la structure mise en place ?

Le coordonnateur précise que dans un premier temps, suite à la rencontre avec Jean Pierre BRAQUET, Inspecteur de la DDJS, un agrèement en « Centre de Loisirs Sans Hébergement Ouvert » peut être envisagé avant de basculer vers un Club Jeunes.

Arlette BERGIER demande sur quels équipements les activités vont se dérouler ?

Le coordonnateur répond qu'elles se dérouleront sur les équipements des communes et qu'ils ont été recensés dans le cadre du diagnostic.

Valérie MOUTTE souhaite des informations sur les Brevets fédéraux.

Pascal DELON lui présente cette qualification qui permet d'encadrer des jeunes dans l'activité de la fédération en question.

Nadine DOUCENDE aimerait des informations sur le profil de poste.

Laetitia SALARINO assure que les candidats devront disposer d'un Brevet d'Etat ou tout autre diplôme justifiant une qualification en direction des jeunes.

Les membres engagent une réflexion sur un local indépendant pour recevoir les adolescents.

Arlette BERGIER demande le coût à l'année pour les familles ?

Laetitia SALARINO précise que les familles s'acquitteront d'une inscription de cinquante euros à l'année donnant droit aux animations de proximité plus un supplément par sortie.

Pascal DELON rappelle la notion de partenaire et non de prestataire.

Michel GRILLI remercie les membres de l'UFOLEP d'avoir répondu à l'appel d'offre.

Les membres accueillent à présent Messieurs Marc Martinet et Olivier GOUTTARD, respectivement Président et Animateur de l'association ACTIVE.

En préambule, Marc MARTINET présente son association ainsi que ses missions de chargé de Politique de la Ville sur la commune voisine de Cavaillon.

Il précise que son association intervient notamment sur les villages de Camaret et Grillon.

Il présente Olivier GOUTTARD, chargé du projet.

Après avoir évoqué son parcours, il commente à l'aide d'un vidéo projecteur les orientations du projet qui s'articule autour :

- Point Information Jeunesse.
- Période estivale
- Thématiques.
- Vacances de Toussaint.
- Récapitulatif financier.

A propos du Point Information Jeunesse, il souligne la nécessité de disposer d'un local afin d'accueillir et d'informer les jeunes sur l'existant.

Marc MARTINET précise qu'ACTIVE n'apparaît pas en direct dans le projet, l'objectif étant de faire la promotion de la Communauté de Communes de Coustellet en direction des adolescents.

Olivier GOUTTARD ajoute que ce point est un élément central de la politique jeunesse.

Il présente deux séjours comme temps fort de la première année de fonctionnement. Il les décrit comme des « produits » attractifs et nécessaires afin de capter le public cible.

Il poursuit sa présentation par la mise en exergue d'animations de proximité les mercredis à partir de septembre qui se décompose en trois axes :

- Sortie à la journée.
- Stage à thème.
- Projets jeunes

Marc MARTINET souligne la nécessité de s'appuyer sur les structures existantes et de poursuivre le travail en réseau.

Olivier GOUTTARD aborde les mini séjours sur les vacances de Toussaint.

La présentation étant terminée, les membres engagent les questions.

Pascale BONDURAND reste sceptique quant au prix des séjours ainsi que sur la destination et les modalités de mise en œuvre.

Le débat s'installe.

Au regard des divergences, Arlette BERGIER demande s'il est possible de repositionner le projet.

Michel GRILLI en fait la proposition.

Marc MARTINET y répond favorablement.

Michel GRILLI remercie les membres d'ACTIVE d'avoir répondu à l'appel d'offre.

## **2 : Choix du prestataire.**

Les membres sont unanimes sur la nécessité de prendre du recul afin de pouvoir acter une décision.

Le coordonnateur dès réception d'une offre reformulée sondera les membres par mail.

## **3. Questions diverses :**

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.